

MAIRIE DE SURY-ES-BOIS

18260 SURY-ES-BOIS

Tél : 02.48.73.75.28

Fax : 02.48.73.73.97

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15/01/16:

Le Conseil Municipal, réuni le vendredi 15 janvier 2016 sous la Présidence de Jean-Claude RIMBAULT, Maire, a étudié et arrêté les principales décisions ci-après :

- Démission M. Charpentier Thierry, Conseiller municipal:

M. le Maire donne lecture de la lettre de démission de M. Charpentier à compter du 02 décembre 2015.

- Point sur dossiers en cours :

M. le Maire fait un point sur les dossiers « Le Laurier » et « Le Champ Laurent ».

Le chantier « Le Laurier » se déroule conformément au calendrier prévu avec les aléas d'une « réhabilitation d'anciens bâtiments ».

Le chantier « Champ Laurent » va se poursuivre avec la fin des discussions/négociations avec l'entreprise Gélinat impactée par le projet. M. le Maire indique que la totalité des souhaits exprimés par l'entreprise seront pris en compte.

- Mise à jour des commissions :

M. le Maire procède à une actualisation des commissions suite aux démissions de Mme Coudereau, 2^{ème} Maire-adjoint et de M. Charpentier, Conseiller municipal.

- Critères d'évaluation des agents lors de l'entretien professionnel :

M. le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles modalités d'évaluation des agents (abandon de la notation ; mise en place de l'entretien professionnel) et indique qu'il y a lieu de définir les critères utilisés dans l'entretien professionnel. M. le Maire propose au Conseil Municipal les critères pour les 4 thèmes arrêtés par le Centre de Gestion ; après échanges, le Conseil Municipal adopte ces critères.

- Questions diverses :

_ *Travaux préparatoires à la réhabilitation du Lavoir et des espaces attenants* : M. le Maire revient sur ce dossier et exprime son souhait de voir ce projet aboutir. Après discussion, décision est prise de surseoir momentanément à ce projet.

_ *Intercommunalité* : M. le Maire fait un point sur ce dossier suite au positionnement des communautés de communes du Sancerrois, du Haut Berry Val de Loire et Cœur du Pays-Fort.